

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
BOBIGNY
93-115, Rue DE LA REPUBLIQUE
93000 BOBIGNY

CLASSEMENT SANS SUITE

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN & SCHINAZI
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler :

Référence
Rédacteur

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **006093** CIRCULATION D'UN VEHICULE EN MARCHÉ NORMALE SUR LA PARTIE GAUCHE
D'UNE CHAUSSEE A DOUBLE SENS DE CIRCULATION ART.R.412-9 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-9
AL.7,AL.8 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____ en date du _____
, par procès verbal n° _____ dressé par _____ avec le(s) véhicule(s)
immatriculé(s) : _____

Après examen de votre réclamation et du procès-verbal, j'ai procédé au classement sans suite de cette (ces)
contravention(s).

La Trésorerie Amende de Seine-Saint-Denis a été informée par nos services, de l'annulation de l'amende
forfaitaire majorée.

Une demande de restitution de points a été transmise par nos soins au Ministère de l'Intérieur.

Dans le cas où votre client(e) aurait effectué le règlement partiel ou total de cette majoration (à titre de paiement
ou de consignation), il (elle) sera remboursé(e) ultérieurement par la Trésorerie Amende de Rosny-sous-bois.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à BOBIGNY, le 29/01/2024

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
Le Commandant de Police

